

ISOLATION ACOUSTIQUE DU SOL CONTRE LES BRUITS DE CONTACT

ECO-FOAM®



CONFORT ACOUSTIQUE SUPÉRIEUR SELON NBN S01-400-1

Eco-Foam 5+® est une isolation acoustique du sol destinée à réduire les bruits de contact et les bruits de choc entre les étages. Le tapis acoustique est posé sous une chape flottante d'environ 6 cm d'épaisseur.

Le Eco-Foam 5+® a été développé par Carro-Bel SPRL, le numéro un du marché belge pour la réalisation de travaux de chape. Ce tapis acoustique dispose des rapports CSTC nécessaires qui ont été obtenus en 2019. Ces tests ont été effectués selon les normes actuelles et satisfont ainsi à la nouvelle norme acoustique NBN S01-400-1 en vigueur depuis 2008.

UNE SOUS-COUCHE EN MOUSSE POLYÉTHYLÈNE

Eco-Foam 5+® se compose de granulés de caoutchouc mousse composés de matériaux soigneusement recyclés qui sont collés à l'aide d'un adhésif thermocollé de haute qualité.

AVANTAGES ECO-FOAM 5+®

- Pouvoir insonorisant élevé pour une fine couche.
- ΔL_w 23dB - 28dB.
- Confort acoustique supérieur selon la nouvelle norme acoustique (NBN S01-400-1).
- Faible coût au m² (matériau + main-d'œuvre): pas besoin d'une couche d'égalisation armée.
- Économie sur le matériau, hauteur réduite pour les immeubles d'appartements.
- Pose simple et rapide, manipulation légère et souple.
- Bandes latérales Carro-Foam® également disponibles.
- Grande durabilité et résistance élevée à la compression.
- Absorption des chocs et vibrations.
- Produit recyclé.
- Insensible aux champignons, moisissures et bactéries.
- Dispose d'un rapport CSTC selon les normes actuelles.
- Bruit d'impact pour les sols, idéal pour la rénovation, avec une construction de sol limitée.



POSE FACILE

Eco-Foam 5+® est disponible en rouleaux qui se déroulent facilement sur le sol. Les bandes latérales à part permettent d'assurer une exécution soignée et d'éviter ainsi les ponts acoustiques.

Un film PE de minimum 200 microns est posé au-dessus de l'isolation conformément aux prescriptions CSTC NIT 189 article 6.4., ce qui garantit la qualité et les résultats.

CARACTÉRISTIQUES

ÉPAISSEUR 5mm

COULEUR différentes couleurs

MATÉRIAUX polyuréthane
(mousse écaillée)

VALEUR λ 0,037 W/mK

RAPPORT CSTC AC-0059

FORMAT DES ROULEAUX 1m x 25m

NOMBRE DE M² PAR ROULEAU 25

DENSITÉ 140kg/m³

CLASSEMENT AU FEU M4

COMPOSANTS PU lié thermiquement
avec des adhésifs MDI

RECYCLABILITÉ 100%

RIGIDITÉ DYNAMIQUE 7 MN/m³ (EN 29052-1)



CONDITIONS DE POSE*

PRÉPARATION

Pour le choix et la réalisation du type de chape, il faut tenir compte de la présence possible de conduites. Une conduite ou tout autre composant métallique est en effet un bon conducteur et peut, dans certains cas, constituer un pont acoustique. Si des conduites sont donc installées dans la chape, il faut les intégrer dans une couche de remplissage continue (Iso-Bel / Cemmix) en vue d'obtenir une surface plane pour la couche d'isolation acoustique.

POSE DE LA SOUS-COUCHE

Les conduites verticales sont enveloppées avec les bandes latérales Carro-Foam®. La chape est séparée des éléments du gros œuvre par la pose des bandes latérales Carro-Foam®. Les tapis acoustiques sont posés avec un chevauchement d'au moins 10 cm et présentent donc une exécution parfaitement uniforme, évitant les joints ouverts qui provoquent l'apparition de ponts acoustiques. La couche élastique est ensuite protégée contre l'infiltration d'eau de gâchage et du matériau de chape pendant le coulage. NIT 189, art. 6.4.

RÉALISATION DE LA CHAPE

La chape doit avoir une épaisseur d'environ 6 cm.

Le Eco-Foam 5+® se combine parfaitement avec un chauffage par le sol. Un treillis de minimum 50/50/2 doit alors être prévu dans la chape.

Les tuyaux de chauffage par le sol ne peuvent en aucun cas être fixés à travers l'isolation acoustique du sol. La plinthe doit être placée légèrement plus haut que le revêtement de sol final afin d'éviter tout contact avec les murs. Elle sera ensuite coupée par l'installateur lors de la pose des sols.

* Description de cahier des charges sur demande